



<p>EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BERTRANGE</p>	<p>SEANCE PUBLIQUE DU 05 JUIN 2026 <i>Date de l'annonce publique : 29.05.2026</i> <i>Date de la convocation des conseillers : 28.05.2026</i></p>
<p><i>Présents :</i> MM. Youri DE SMET, bourgmestre et Roger MILLER et Marc LANG, échevins M. Frank COLABIANCHI, Mme Monique SMIT-THIJS, M. Guy WEIRICH, Mmes Nadine SCHARES, Francine MORO-OLIVEIRA COSTA, M. Marc RAUCHS, Mmes Yolande SCHUSTER, Nadine PHILIPPE, M. Stefan GLOBER, conseillers, M. Georges FRANCK, secrétaire <i>Excusée :</i> Mme Mariette GALLMEISTER, conseiller qui a donné procuration à M. Youri DE SMET pour voter en son nom (sauf pour les points 2.A et 3)</p>	

11.C. LOTISSEMENT DE 4 PARCELLES SISES A BERTRANGE, RUE DES ROMAINS, EN 5 LOTS

Le conseil communal,

Vu l'article 29(1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain,

Vu la délibération du 10 janvier 2019 portant approbation du projet d'aménagement général, parties écrite et graphique, approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 19 juillet 2019 et par Madame la Ministre de l'Environnement du 23 mai 2019,

Vu la demande du 29 avril 2026 présentée par le bureau de géomètres BEST G.O. de L-2513 Senningerberg, 2 rue des Sapins, en obtention de l'autorisation de lotisser 4 parcelles sises à Bertrange, dans rue des Romains, en cinq lots en vue de leur affectation à la construction,

Vu le plan de lotissement du bureau de géomètres BEST G.O. S.à r.l., plan n° 259362-LOT-01 du 20.11.2025,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Après avoir délibéré conformément à la loi,

avec toutes les voix :

1. approuve la demande présentée par le bureau de géomètres BEST G.O. de L-2513 Senningerberg, 2 rue des Sapins, en obtention de l'autorisation de lotisser 4 parcelles sises à Bertrange, dans rue des Romains, en cinq lots en vue de leur affectation à la construction,
2. invite le collège échevinal de procéder à la publication de la présente délibération conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 5 juin 2026

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 4 juin 2026 portant approbation de la demande de lotissement présentée par le bureau de géomètres BEST G.O. de L-2513 Senningerberg, 2 rue des Sapins, en obtention de l'autorisation de lotir 4 parcelles sises à Bertrange, dans rue des Romains, en cinq lots en vue de leur affectation à la construction, a été publiée et affichée à partir de ce jour.

Bertrange, le 10 juin 2026
Pour le collège échevinal,



Yuri DE SMET
Bourgmestre



Georges FRANCK
Secrétaire